



Tournai, le 26/08/2024

Communiqué de presse

Le remboursement du genou intelligent passe par le CHwapi

Dès ce 28 août, les épreuves des jeux paralympiques de Paris nous montreront des athlètes amputés accomplir des exploits grâce à des prothèses innovantes et toujours plus performantes. Elles permettent de nager, de sprinter, de sauter, en un mot, de performer sportivement jusqu'aux JO !

Parmi celles-ci, le genou mécatronique. Un genou commandé par microprocesseur, programmé pour reproduire au mieux le fonctionnement du genou humain. Il contrôle le passage de la phase d'appui à la phase oscillante, répartit les contraintes sur les deux membres inférieurs et prévient les mouvements inattendus du patient pour limiter la chute.

Une telle prothèse high-tech plus sécuritaire et plus fonctionnelle coûte évidemment très cher. En Belgique, jusqu'en 2021, elle était totalement à charge du patient. Aujourd'hui, elle est remboursée intégralement à certaines conditions

Le Centre Hospitalier de Wallonie picarde est habilité à effectuer les tests nécessaires pour prétendre au remboursement complet du genou intelligent.

« Les patients doivent obligatoirement être pris en charge dans un centre de réadaptation de rééducation fonctionnelle locomotrice et neurologique ayant une convention particulière avec l'INAMI. C'est le cas du CHwapi », explique

Centre Hospitalier de Wallonie picarde - CHwapi | Association Sans But Lucratif

Siège social : 9, avenue Delmée - 7500 Tournai | Tél. : 069/333 111 | Fax : 069/258 015 | N° entreprise : 0876.107.364

IMC

80, ch. de Saint-Amand - 7500 Tournai
Tél. : 069/333 111 | Fax : 069/227 705

NOTRE-DAME

9, av. Delmée - 7500 Tournai
Tél. : 069/333 111 | Fax : 069/258 015

UNION

51, rue des Sports - 7500 Tournai
Tél. : 069/333 111 | Fax : 069/331 070

Centre de Consultations de PÉRUWELZ

11, rue de Sondeville - 7600 Péruwelz
Tél. : 069/333 111 | Fax : 069/779 224

le Dr Amandine Poulain. En tant que médecin spécialisée en Médecine Physique et Réadaptation travaillant dans un centre conventionné, le Dr Poulain peut effectuer l'évaluation médicale du patient avant sa prise en charge par une équipe pluridisciplinaire. Elle rappelle que le genou mécatronique s'adresse aux patients amputés *« qui ont récupéré suffisamment d'indépendance dans les déplacements »*.

Pour prétendre au remboursement, les ergothérapeutes et kinésithérapeutes du CHwapi réalisent deux batteries de tests à quatre semaines d'intervalle : la première avec leur prothèse mécanique et la seconde avec un genou mécatronique reçu en prêt pour la phase de test. *« Pour que la prothèse intelligente soit remboursée, les tests doivent avoir démontré clairement sa plus-value »*, notent Mélissa Leroi et Amandine Van Rillaert, deux des ergothérapeutes de l'équipe pluridisciplinaire. *« Il s'agit de tests assez longs qui impliquent des exercices types sur une distance définie et durant un timing déterminé. Par exemple marcher sans s'asseoir durant dix 10 minutes, monter et descendre les escaliers, marcher sur un plan incliné ou en portant une charge, etc. »*. La plupart du temps ces séances sont filmées, ce qui permet au patient de s'analyser et ainsi de pouvoir améliorer les performances. *« Il est indispensable que le patient soit acteur de sa rééducation »*, insiste Amandine Van Rillaert.

Evidemment, les débuts sont parfois compliqués mais une fois habituée grâce à la rééducation (jusqu'à 120 séances), la personne amputée pourra retrouver une vraie indépendance. Un genou mécatronique permet de marcher, de courir ou encore de faire du sport. Les jeux paralympiques le prouveront encore en cette fin d'été.